

Ecrit par le 22 novembre 2024

Isle-sur-la-Sorgue : modifications de circulation et de stationnement pour la Féerie nautique



Le traditionnel événement de la Féerie nautique aura lieu les dimanche 30 et lundi 31 juillet à 21h sur le quai Rouget de Lisle pour un spectacle sur la Sorgue. Les festivités débuteront le samedi 29 juillet de 18h à 20h avec un défilé à pied des personnages en centre-ville.

Le défilé partira du Parc Gautier vers le cours Anatole France, l'avenue Libération, l'esplanade Robert Vasse, la rue de la République, les places F. Buisson et R. Goudard, le quai Jean Jaurès, de nouveau la rue de la République, la place de la Liberté, la rue Carnot, le quai Rouget de Lisle, le pont Benoît, pour revenir sur le cours Anatole France et au Parc Gautier.

Ecrit par le 22 novembre 2024

Modifications de circulation et de stationnement

La circulation sera interdite :

- Avenue Libération les dimanche 30 et lundi 31 juillet, de 18h à 2h ainsi que le mardi 1^{er} août de 2h à 7h
- Avenue des Quatre Otages les dimanche 30 et lundi 31 juillet de 18h à 2h
- Quai Rouget de Lisle du samedi 29 juillet à 23h au mardi 1^{er} août à 6h
- Rue Lirette, rue du Docteur Saurel, Pont Julian du dimanche 30 juillet à 18h au mardi 1^{er} août à 2h

La circulation sera ralentie lors du défilé le samedi 29 juillet de 18h à 20h :

- Cours Anatole France, au niveau de la sortie du Parc Gautier.
- Avenue de la Libération
- Esplanade Robert Vasse
- Pont Gambetta
- Rue de la République
- Place Ferdinand Buisson
- Place Rose Goudard
- Quai Jean Jaurès
- Rue de la République
- Place de la Liberté
- Pue Carnot
- Place Emile Char
- Quai Rouget de Lisle
- Pont Benoit
- Cours Anatole France

Le stationnement sera interdit :

- Parking de la gare, uniquement sur sa partie centrale, du samedi 29 juillet à 8h au dimanche 30 juillet à 2h, ainsi que du lundi 31 juillet à 14h au mardi 1^{er} août à 8h
- Avenue de la Libération du lundi 24 juillet à 6h au mardi 1^{er} août à 20h
- Quai Rouget de Lisle du vendredi 28 juillet à 6h au mardi 1^{er} août à 20h
- Parking du parc Gautier le samedi 29 juillet de 7h à minuit. Le parking est réservé aux véhicules de secours.

V.A.

Isle-sur-la-Sorgue : la traditionnelle Féerie nautique fait son retour ce week-end



Chaque année, l'association 'Féerie nautique' organise un corso durant lequel des chars défilent sur la Sorgue. Cette année, la tradition perdue à l'Isle-sur-la-Sorgue qui accueille une nouvelle fois l'événement, et ce, dès demain.

Demain, le samedi 23 juillet, les personnages de la Féerie nautique défileront à pied de 18h à 20h dans le centre-ville. Le convoi partira du parc Gautier, puis traversera l'avenue Libération, la rue de la République, les places Ferdinand Buisson et Rose Goudard, le quai Jean Jaurès, pour de nouveau défiler dans la rue de la République, vers la place de la Liberté, la rue Carnot, le quai Rouget de l'Isle, pour enfin terminer à son point de départ.



Ecrit par le 22 novembre 2024

Le quai Rouget accueillera le tant attendu spectacle de lumière sur la Sorgue les dimanche 24 et lundi 25 juillet dès 21h30. Le ticket pour une place dans les gradins est au tarif de 8€ pour les adultes et 3€ pour les enfants de moins de 10 ans, à acheter sur place dès 19h. Le fameux corso fleuri avec sa bataille de fleurs aura lieu lundi soir.

La circulation et le stationnement

Durant cet événement, quelques éléments de circulation et de stationnement seront modifiés pour la sécurité de tous. Il sera interdit de stationner au parking de la Gare du samedi 23 juillet 8h au dimanche 24 juillet 2h et le mardi 26 juillet de 17h à 20h. Interdiction de se stationner également sur l'avenue de la Libération jusqu'au mercredi 27 juillet 20h et sur le quai Rouget de l'Isle du vendredi 22 juillet à 6h au mardi 26 juillet à 20h.

La circulation sera, quant à elle, interdite sur l'avenue de la Libération les vendredi 22 et mardi 26 juillet de 6h à 9h, sur les avenues de la Libération et des 4 otages ainsi que sur le quai Rouget de l'Isle les dimanche 24 et lundi 25 juillet de 18h à 2h, sur le quai Rouget de l'Isle et l'avenue de la Libération le samedi 23 juillet de 23h à 2h et le mardi 26 juillet de 17h à 20h, sur le quai Rouget de l'Isle le mardi 26 juillet de 4h à 10h, et enfin, dans les rues pont Julian, Lirette et Dr Saurel du dimanche 24 juillet à 18h au mardi 26 juillet à 2h.

V.A.